

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 31 mai 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CE-20230531-1682

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 855 321

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Nader Wassef, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 500 \$ le lot 1 855 321 du cadastre du Québec, d'une superficie de 836,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de conservation (Bois d'Auteuil);

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1751169)
(SD-2023-2494)

CE-20230531-1683

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 10 500 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 855 321 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation (Bois d'Auteuil);

d'approuver une dépense, prise à même prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié requis;



au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1751169)
(SD-2023-2494)

CE-20230531-1684

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT 1 855 321

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 11 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant l'acquisition du lot 1 855 321 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation (Bois d'Auteuil).

(CT:1751169)
(SD-2023-2494)

CE-20230531-1685

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 3 105 148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. François Poirier et Mme Chantal Léger, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 30 000 \$ le lot 3 105 148 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 285,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de conservation;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1751282)
(SD-2023-2507)

CE-20230531-1686

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 30 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition du lot 3 105 148 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de



conservation;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1751282)
(SD-2023-2507)

CE-20230531-1687

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT 3 105 148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 31 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant l'acquisition du lot 3 105 148 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation.

(CT:1751282)
(SD-2023-2507)

CE-20230531-1688

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 1 601 369, 1 601 370, 1 601 371 ET 1 601 372

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Philippe Bertrand, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 38 000 \$ les lots 1 601 369, 1 601 370, 1 601 371 et 1 601 372 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 092,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1751288)
(SD-2023-2509)

CE-20230531-1689

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 38 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition des lots 1 601 369, 1 601 370, 1 601 371 et 1 601 372 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de conservation;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1751288)
(SD-2023-2509)

CE-20230531-1690

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOTS 1 601 369, 1 601 370, 1 601 371 et 1 601 372

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 38 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant l'acquisition des lots 1 601 369, 1 601 370, 1 601 371 et 1 601 372 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de conservation.

(CT:1751288)
(SD-2023-2509)

CE-20230531-1691

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-12996

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 15, 16, 17, 18 et 19 mai 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12996 préparé par le Service du greffe le 23 mai 2023.

(SD-2023-2423)

CE-20230531-1692

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13002

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 15, 16, 17, 18 et 19 mai 2023 pour l'enregistrement



des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13002 préparé par le Service du greffe le 23 mai 2023.

(SD-2023-2425)

CE-20230531-1693

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 17 mai 2023 à 9 h.

(SD-2023-2565)

CE-20230531-1694

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 17 mai 2023 à 9 h 25.

(SD-2023-2565)

CE-20230531-1695

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur front end pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», au montant de 161 924,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1749697)
(SD-2023-2302)

CE-20230531-1696

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 147 859 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat à exécution sur demande DOS-975, lot 5, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1749697)
(SD-2023-2302)

CE-20230531-1697

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
CONTRIBUTION FINANCIÈRE ADDITIONNELLE - AUTORITÉ
RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une contribution municipale additionnelle non récurrente au montant maximale de 5 300 000 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour l'année 2023, et ce, afin de permettre à la Société de transport de Laval d'atteindre l'équilibre budgétaire.

(CT:1733251)
(SD-2023-161)

CE-20230531-1698

REDDITION DE COMPTE - CARTE D'ACHAT - DÉPENSES
D'ESSENCE - ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes portant sur les déboursés du 1er janvier au 31 décembre 2022 par carte d'achat payés sous Banque Nationale pour les services des communications et du marketing et de l'approvisionnement, ainsi que les dépenses d'essence qui ne font pas partie de l'entente-cadre avec Foss National Leasing Ltd.

(SD-2023-2250)

CE-20230531-1699

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13010

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration



d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-2571)

CE-20230531-1700

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13010

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-2571)

CE-20230531-1701

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13010

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-2571)

CE-20230531-1702

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 28 avril et du 24 mai 2023 concernant des déboursés de 10 427 610,88 \$.

(SD-2023-2668)

CE-20230531-1703

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
28418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de la location d'infrastructure de radiocommunication vocale P25, l'achat de consoles de répartition et l'entretien d'équipements d'utilisateurs, prévus au contrat SP-28418, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 1 840 618,17 \$ à Motorola Solutions Canada inc., dont les détails apparaissent au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 24 février 2023.

(CT:1741021)
(SD-2023-1124)

CE-20230531-1704

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT SP-28418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 1 012 315 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des quantités supplémentaires au contrat SP-28418 pour la location d'infrastructure de radiocommunication vocale P25, l'achat de consoles de répartition et l'entretien d'équipements d'utilisateurs, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des quantités supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1741021)
(SD-2023-1124)

CE-20230531-1705

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12896-F - CONTRAT SP-28418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12896-F, un montant de 124 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des quantités supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1741021)
(SD-2023-1124)

CE-20230531-1706

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1240

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1240, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'actuariat en régime de retraite, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Eckler ltée
3 087 078,75 \$.

(CT:1747018)
(SD-2023-1967)

CE-20230531-1707

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1017

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation, la mise en marche et la maintenance d'une solution RFID de retour libre-service, de robots de tri pour les bibliothèques de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-2025)

CE-20230531-1708

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1392

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1392, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et les services d'entretien de pièces de panneaux, de détecteurs de gaz de H₂S et autres gaz combustibles et toxiques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

RG Technilab 3555844 Canada inc.
265 176,30 \$.

(CT:1748312)
(SD-2023-2146)

CE-20230531-1709

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1496, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
15 176 700 \$.

(CT:1748629)
(SD-2023-2194)

CE-20230531-1710

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1657, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pompes Flygt de moins de 250HP, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Xylem Canada LP
2 706 272,35 \$.

(CT:1749245)
(SD-2023-2259)

CE-20230531-1711

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1516

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1516 à Les Services EXP inc. au montant de 534 633,76 \$ pour les services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et télécommunication pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 23 282,44 \$;



la phase B «rédaction d'exigences de performance», au montant de 93 129,75 \$;

la phase C «accompagnement durant l'appel de propositions», au montant de 116 412,19 \$;

la phase D «services pendant la période de conception-construction», au montant de 232 824,38 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la phase E «enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières», au montant de 68 985 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1516.

(CT:1749980)
(SD-2023-2338)

CE-20230531-1712

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1517

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1517 à EMS Structure inc. au montant de 206 610,08 \$ pour les services professionnels en ingénierie civil et structure pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 5 346,34 \$;

la phase B «rédaction d'exigences de performance», au montant de 25 007,06 \$;

la phase C «accompagnement durant l'appel de propositions», au montant de 42 770,70 \$;

la phase D «services pendant la période de conception-construction», au montant de 98 993,48 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la phase E «enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières», au montant de 34 492,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1517.

(CT:1749983)
(SD-2023-2340)



CE-20230531-1713

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1518

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1518 à Épigraphe architectes au montant de 1 371 428,71 \$ pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 59 878,98 \$;

la phase B «rédaction d'exigences de performance», au montant de 277 059,86 \$;

la phase C «accompagnement durant l'appel de propositions», au montant de 311 605,25 \$;

la phase D «services pendant la période de conception-construction», au montant de 619 407,12 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la phase E «enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières», au montant de 103 477,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1518.

(CT:1749984)
(SD-2023-2342)

CE-20230531-1714

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1591

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1591, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavage des Moulins inc.
4 134 463,64 \$.

(CT:1750504)



(SD-2023-2407)

CE-20230531-1715

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1591

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavage des Moulins inc. pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à effectuer la surveillance desdits travaux;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire, au montant de 62 456,72 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1591 par le conseil municipal.

(CT:1750504)
(SD-2023-2407)

CE-20230531-1716

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12898-F - CONTRAT DOS-1591

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12898-F, un montant de 4 254 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1591 par le conseil municipal.

(CT:1750504)
(SD-2023-2407)

CE-20230531-1717

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1618

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de collecte, de transport, de valorisation et d'élimination des résidus domestiques dangereux (RDD);



d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-2408)

CE-20230531-1718

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1377

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1377, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un parc sur la rue Cousteau dans le secteur l'Orée-des-Bois, phase 1, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Paysagiste Promovert inc.
774 127,82 \$.

(CT:1750733)
(SD-2023-2427)

CE-20230531-1719

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1377

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Paysagiste Promovert inc. pour les travaux d'aménagement d'un parc sur la rue Cousteau dans le secteur l'Orée-des-Bois, phase 1, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire, au montant de 30 369,15 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1377 par le conseil municipal.

(CT:1750733)
(SD-2023-2427)



CE-20230531-1720

DÉPENSES - FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX -
CONTRAT DOS-1377

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 805 303 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1377 pour les travaux d'aménagement d'un parc sur la rue Cousteau dans le secteur l'Orée-des-Bois, phase 1, incluant les honoraires professionnels de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux, et ce, pris à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés, Fonds de parcs et terrains de jeux, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1750733)
(SD-2023-2427)

CE-20230531-1721

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1639

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1639, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation et d'acquisition de clôtures et d'équipements connexes dans plusieurs parcs, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Clôture Solival inc.
179 826,65 \$.

(CT:1750797)
(SD-2023-2432)

CE-20230531-1722

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-1639

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 180 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1750797)
(SD-2023-2432)



CE-20230531-1723

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1757

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfection des trémies de stockage des gâteaux de boues déshydratées TS-551 et TS-552;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-2437)

CE-20230531-1724

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1742

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1742, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de conception, fabrication et installation d'un marqueur d'ambiance (M2), pour une période de 7 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Castor et Pollux, paysage et design urbain inc.
132 221,25 \$.

(CT:1751542)
(SD-2023-2529)

CE-20230531-1725

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1734

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1734, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un conseiller stratégique en cybersécurité (CISO), pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Integra-Co inc.
132 221,25 \$.

(CT:1751635)
(SD-2023-2541)



CE-20230531-1726

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-1734

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 83 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1751635)
(SD-2023-2541)

CE-20230531-1727

SOUSSIONS REJETÉES ET APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-829

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le contrat DOS-829 concernant les travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2023-2603)

CE-20230531-1728

DEMANDE DE SOUSSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1198

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'un système de gestion du contenu web (CMS) et les services professionnels pour l'implantation et le développement;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-2614)

CE-20230531-1729

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1272



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1272, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation et de construction pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, au rez-de-chaussée, au 3e et au 7e étage du 1200, boulevard Chomedey, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Dominic Payette ltée
4 990 535,87 \$;

le tout, sous réserve de l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Règlement L-12996 ainsi que de son entrée en vigueur.

(CT:1730787)
(SD-2022-6353)

CE-20230531-1730

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1272

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Dominic Payette ltée pour les travaux de rénovation et de construction pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, au rez-de-chaussée, au 3e et au 7e étage du 1200, boulevard Chomedey, et ce, sur réception des documents exigés par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser TLA Architectes inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29676;

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie mécanique et électrique durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29677;

le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-1272 par le conseil municipal.

(CT:1730787)
(SD-2022-6353)



CE-20230531-1731

APPROBATION - ENTENTE - ACADÉMIE CHRÉTIENNE RIVE
NORD INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Académie Chrétienne Rive Nord inc. concernant l'intervention policière du Service de police de Laval à l'Académie Chrétienne Rive Nord inc.;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2299)

CE-20230531-1732

APPROBATION - ENTENTE - 9208-6511 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre Ville de Laval et 9208-6511 Québec inc. concernant l'intervention policière du Service de police de Laval à l'École Montessori de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2359)

CE-20230531-1733

APPROBATION - ENTENTE - ÉCOLE CHARLES-PERRAULT
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'École Charles-Perrault de Laval concernant l'intervention policière du Service de police de Laval à l'École Charles-Perrault de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2411)

CE-20230531-1734

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2022 - POLICE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités 2022 du Service de police de Laval.

(SD-2023-2474)

CE-20230531-1735

**APPROBATION - ENTENTE - COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE
DU GRAND MONTRÉAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Communauté hellénique du Grand Montréal concernant l'intervention policière du Service de police de Laval dans les établissements d'enseignement de la Communauté hellénique du Grand Montréal situés sur le territoire de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2500)

CE-20230531-1736

APPROBATION - ENTENTE - COLLÈGE LETENDRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Collège Letendre concernant l'intervention policière du Service de police de Laval au Collège Letendre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2501)

CE-20230531-1737

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LES
ÉCLAIRAGES PA-CO INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Les Éclairages Pa-Co inc., dont la demande a été approuvée



par le comité du Programme Accélérateur d'opportunité - Soutien à la productivité, au montant de 125 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1738661)
(SD-2023-800)

CE-20230531-1738

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - MISE À JOUR - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la mise à jour de la politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

d'entériner le nouveau programme en matière de soutien aux entreprises Fonds créateur d'entreprises;

de déléguer au Comité d'investissement conjoint, la sélection des bénéficiaires d'aides du programme Fonds créateur d'entreprises, selon les modalités et conditions prévues à la politique de soutien aux entreprises;

de déléguer au comité exécutif la gestion du fonds, tel que prévu à l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2.

(SD-2023-1549)

CE-20230531-1739

RÉSOLUTION AMENDÉE - PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE - CONSTRUCTION NEXUS INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20220406-1143, le comité exécutif autorisait le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre Construction Nexus inc., tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 5 524 440 du cadastre du Québec, situé sur la rue Léopold-Hamelin, concernant les contraventions aux règlements L-2000, L-9501 et L-11870 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou de l'obtention d'un jugement final;



ATTENDU QUE Construction Nexus inc. a acquis le lot voisin portant le numéro 6 439 921 dudit cadastre le 23 mars 2022 et utilise le lot acquis pour étendre ses activités commerciales;

ATTENDU QUE l'immeuble comporte toujours des contraventions aux règlements CDU-1 et L-11870;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20220406-1143 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre Construction Nexus inc., tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 5 524 440 et 6 439 921 du cadastre du Québec, situés sur la rue Léopold-Hamelin, concernant les contraventions aux règlements CDU-1 et L-11870 de la Ville de Laval ou tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou de l'obtention d'un jugement final.»

(SD-2022-3076)

CE-20230531-1740

REMPLACEMENT CADASTRAL - ALAIN ARSENAULT - PN-2023-0033

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément aux articles 23.17 et 23.18 du Règlement de zonage L-2000, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 13 840 \$.

(SD-2023-1947)

CE-20230531-1741

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC CANIN LAVA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le parc canin situé sur le lot 6 519 772 du cadastre du Québec «Parc canin Lava», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-5.

(SD-2023-2096)



CE-20230531-1742

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC
MARCELLE-GAUVREAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le parc situé sur le lot 5 100 511 du cadastre du Québec «Parc Marcelle-Gauvreau», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-7.

(SD-2023-2117)

CE-20230531-1743

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC
LÉONARD-ESTHIER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le parc situé sur une partie du lot 1 653 146 du cadastre du Québec «Parc Léonard-Esthier», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-8.

(SD-2023-2120)

CE-20230531-1744

REPLACEMENT CADASTRAL - ISSAM AL-AHMADIEH ET
MANAR RADWAN - PL-2022-275

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6. du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 21 800 \$.

(SD-2023-2364)

CE-20230531-1745

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - ÉRIC
RANGER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage L-2000 (DM-2023-27) de M. Éric Ranger, propriétaire, à l'effet de permettre, pour la construction d'un garage attenant au bâtiment unifamilial sur le lot 1 356 873 du cadastre du Québec, 455, rue Kugler, une marge latérale d'une dimension de 0,99 mètre (3,25

pieds) au lieu d'un minimum de 1,22 mètre (4 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-110.

(SD-2023-2431)

CE-20230531-1746

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SÉBASTIEN DESPOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 (DM-2023-15) de M. Sébastien Despois, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment unifamilial de 3 étages sur le lot 6 437 788 du cadastre du Québec, rue Soubirous, une hauteur de rez-de-chaussée d'une dimension de 3,1 mètres (10,16 pieds) au lieu d'un minimum de 4,2 mètres (13,78 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-111.

(SD-2023-2435)

CE-20230531-1747

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 (DM-2023-23) de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction neuve d'un bâtiment sur le lot 6 376 371 du cadastre du Québec, 1205, boulevard Dagenais Ouest, un nombre supérieur de matériaux de revêtement extérieur au lieu d'un maximum de 3 matériaux, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-112.

(SD-2023-2436)

CE-20230531-1748

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9403-
9526 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement de lotissement L-9500 (DM-2022-38) de 9403-9526 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le remembrement des lots 1 083 037 et 1 083 038 (lot projeté 6 489 876) du cadastre du Québec, 10, rue les Plaines, une superficie de 1 853,10 mètres carrés (19 946,60



pieds carrés) au lieu du minimum de 2 000 mètres carrés (21 527,82 pieds carrés) et une marge avant de 10,78 mètres (35,37 pieds) au lieu d'un minimum de 15,24 mètres (50 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-114.

(SD-2023-2441)

CE-20230531-1749

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
IMMEUBLES JAVA S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage L-2000 (DM-2023-25) d'Immeubles Java S.E.C., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment d'usage mixte «résidentiel-commercial» isolé de 10 étages sur une partie des lots 6 451 580 et 6 451 582 et sur les lots 1 776 842, 6 451 583, 6 451 584, 6 451 587, 6 541 589, 6 541 591 (lot projeté 6 571 171) du cadastre du Québec, boulevard des Laurentides, une cour avant d'une dimension de 1,77 mètre (6,23 pieds) au lieu d'un minimum de 3,05 mètres (10 pieds) et une cour latérale gauche d'une dimension de 0,85 mètre (2,79 pieds) au lieu d'un minimum de 3,05 mètres (10 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-113.

(SD-2023-2461)

CE-20230531-1750

REMPLACEMENT CADASTRAL - CLAUDE DUGAS - PN-2023-0023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 55 900 \$.

(SD-2023-2496)

CE-20230531-1751

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13018

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13018 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le



Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-2581)

CE-20230531-1752

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT L-13018

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro L-13018 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval, joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2581)

CE-20230531-1753

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-12950

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12950 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

(SD-2023-2589)

CE-20230531-1754

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT L-12950

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro L-12950 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2589)

CE-20230531-1755

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-2

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le second projet de Règlement numéro CDU-1-2 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure de la voie de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) direction Ouest, entre le boulevard Chomedey à l'est et le boulevard Curé-Labelle à l'ouest.

(SD-2023-2620)

CE-20230531-1756

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-2

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-2 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure de la voie de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) direction Ouest, entre le boulevard Chomedey à l'est et le boulevard Curé-Labelle à l'ouest, joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2620)

CE-20230531-1757

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GABRIEL LAROCQUE HILL ET JULIEN DESJARDINS CAMPEAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0222 de MM. Gabriel Larocque Hill et Julien Desjardins Campeau, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 404 019 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2022-78.

(SD-2023-2625)

CE-20230531-1758

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - GABRIEL HILL-LAROCQUE ET JULIEN DESJARDINS CAMPEAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de MM. Gabriel Hill-Larocque et Julien



Desjardins Campeau, propriétaires, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir une case de stationnement pour desservir une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 404 019 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-74.

(SD-2023-2627)

CE-20230531-1759

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
INVENTAIRE RÉVISÉ DES IMMEUBLES - VALEUR
PATRIMONIALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter l'inventaire révisé des immeubles ayant une valeur patrimoniale joint au présent sommaire décisionnel, conformément à l'article 120 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c.P-9.002).

(SD-2023-2644)

CE-20230531-1760

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2022 - COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport annuel 2022 des activités du Comité consultatif d'urbanisme.

(SD-2023-2648)

CE-20230531-1761

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC
BERNARD-ASSINIWI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le parc situé sur le lot 2 781 600 du cadastre du Québec «Parc Bernard-Assiniwi», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-9.

(SD-2023-2121)

CE-20230531-1762

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-254



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 12 avril 2023 en lien avec le contrat DOS-254 pour des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 2, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1746519)
(SD-2023-1880)

CE-20230531-1763

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
254**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 288 741,24 \$ pour la contingence du contrat DOS-254 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 2.

(CT:1746519)
(SD-2023-1880)

CE-20230531-1764

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12644-F - CONTRAT DOS-254

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12644-F, un montant de 288 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

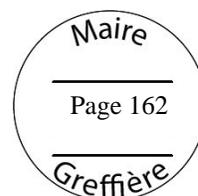
(CT:1746519)
(SD-2023-1880)

CE-20230531-1765

**APPROBATION - CONSENTEMENT DE TRAVAUX - BELL
CANADA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le consentement de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Bell Canada, daté du 28 avril 2023, présentée sous le numéro



H79775 en remplacement du consentement approuvé par la résolution CE-20200623-1954, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration à cette fin, et ce, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 117 227,59 \$;

d'autoriser le Service des finances à utiliser, à même les fonds prévus au Règlement L-12504, les sommes requises pour défrayer les coûts qui seront facturés ultérieurement par les compagnies d'utilités publiques;

d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à signer les consentements de travaux requis par les compagnies d'utilités publiques.

(CT:1749209)
(SD-2023-2252)

CE-20230531-1766

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 47 637,87 \$, requis pour défrayer l'augmentation des coûts moyens en vigueur à Bell Canada pour les travaux d'urbanisation du boulevard des Laurentides, entre les rues Prince-Rupert et Bergeron.

(CT:1742029)
(SD-2023-2252)

CE-20230531-1767

**RÉSOLUTION ABROGÉE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VÉLOCE III**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230405-1030, le comité exécutif autorisait le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 2 219 220,02 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière Véloce III, volet 2 - Amélioration des infrastructures de transport actif, pour les structures 21023 et 21024;

ATTENDU QUE le ministère requiert l'adoption par la Ville d'un libellé précis de résolution afin que le Service de l'ingénierie puisse déposer la demande d'aide financière auprès du ministère;

ATTENDU QUE cette résolution doit être autorisée par le conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'abroger la résolution CE-20230405-1030.

(SD-2023-2367)

CE-20230531-1768

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VÉLOCE III

ATTENDU QUE le programme d'aide aux infrastructures de transport actif Véloce III vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serres causées par le déplacement des personnes;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide aux infrastructures de transport actif Véloce III;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 4 438 440,04 \$ et que l'aide financière demandée au Ministère est de 2 219 220,02 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande financière, confirmer sa contribution financière au montant de 2 219 220,02 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST:

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 2 219 220,02 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière Véloce III, volet 2 - Amélioration des infrastructures de transport actif, pour les structures 21023 et 21024;

de confirmer sa contribution financière au montant de 2 229 220,02 \$;

de s'engager à respecter les modalités d'application en vigueur et de reconnaître, qu' en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;



d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-2367)

CE-20230531-1769

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-
29881

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 295 416,70 \$ pour la contingence du contrat SP-29881 relatif à des travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1.

(CT:1750651)
(SD-2023-2418)

CE-20230531-1770

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-29881

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 10 mai 2023 en lien avec le contrat SP-29881 pour des travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1750651)
(SD-2023-2418)

CE-20230531-1771

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser FNX Innov inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux de pavage 2e couche pour le développement résidentiel et commercial sur les lots 1 871 062, 3 015 191 et 1 871 057 du cadastre du Québec, situés entre l'avenue des Terrasses et le boulevard Sainte-Rose, parties B et C, au montant de 138 274,68 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1.

(CT:1750915)
(SD-2023-2458)

CE-20230531-1772

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur des matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux de pavage 2e couche pour le développement résidentiel et commercial sur les lots 1 871 062, 3 015 191 et 1 871 057 du cadastre du Québec, situés entre l'avenue des Terrasses et le boulevard Sainte-Rose, parties B et C, au montant de 56 324,30 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4.

(CT:1750915)
(SD-2023-2458)

CE-20230531-1773

**DÉPENSES - CONTRATS DOS-332 ET DOS-507 - PAIEMENT
COMPTANT DES IMMOBILISATIONS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 64 695 \$, taxes nettes incluses, requis pour assurer le financement des services professionnels pour la surveillance des travaux et de laboratoire en lien avec le projet sous maîtrise d'oeuvre privée DSM-001, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

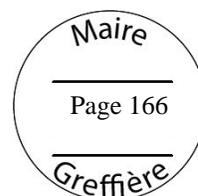
(CT:1750915)
(SD-2023-2458)

CE-20230531-1774

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-28685

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 10 037,40 \$ à Equiluqs inc. requis pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-28685 qui lui a été confié par la résolution CE-2016-385 dans le dossier des travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, d'ouvrage de contrôle des eaux de pluie et préliminaires de rue dans le prolongement des rues des Balades et des Quatre-Vents ainsi que



sur une partie du lot 4 115 806 du cadastre du Québec en lien avec les projets MOP-35246 et MOP-42866, phase 1.

(CT:1750969)
(SD-2023-2468)

CE-20230531-1775

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - DOS-480

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Tetra Tech QI inc. à réaliser les études préparatoires et conceptuelles et à évaluer des solutions d'adaptation aux enjeux d'inondation et les possibilités de bonifications environnementales, afin d'améliorer la résilience aux inondations du secteur résidentiel de la terrasse Aubry, au montant de 243 600,77 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-480, lot 1, entente-cadre.

(CT:1751287)
(SD-2023-2508)

CE-20230531-1776

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-480

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 222 495 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels pour réaliser les études préparatoires et conceptuelles afin d'améliorer la résilience aux inondations du secteur résidentiel de la terrasse Aubry, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation du mandat de services professionnels à Tetra Tech QI inc. par le conseil municipal.

(CT:1751287)
(SD-2023-2508)

CE-20230531-1777

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Stantec Experts-Conseils Itée, dans le cadre des services professionnels de firmes de laboratoire en sol, à réaliser les sondages complémentaires requis pour la conception du futur réservoir



souterrain de rétention d'eaux usées situé à proximité de l'ouvrage de surverse Cartier, au montant de 76 154,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 1.

(CT:1751368)
(SD-2023-2518)

CE-20230531-1778

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12341-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12341-F, un montant de 69 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1751368)
(SD-2023-2518)

CE-20230531-1779

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30227

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à MLC Associés inc., pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-30227, dans le cadre de la demande de modification de gabarit de la rue Sellier, à l'intersection de l'avenue des Terrasses et du boulevard des Laurentides, lors de la réalisation des études conceptuelles et de la préparation des plans et devis, requis pour les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, au montant de 27 953,34 \$.

(CT:1751607)
(SD-2023-2534)

CE-20230531-1780

UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE CRÉÉE PAR LE
RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30227

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 25 526 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement numéro L-11078, afin de défrayer le coût des honoraires



supplémentaires prévus au contrat OS-SP-30227, requis pour les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1751607)
(SD-2023-2534)

CE-20230531-1781

**RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-256**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 18 mai 2023 en lien avec le contrat DOS-256 pour des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 3, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1752163)
(SD-2023-2596)

CE-20230531-1782

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
256**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 237 273,83 \$ pour la contingence du contrat DOS-256 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 3.

(CT:1752163)
(SD-2023-2596)

CE-20230531-1783

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12735-F - CONTRAT DOS-256

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12735-F, un montant de 237 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1752163)



(SD-2023-2596)

CE-20230531-1784

**RÉSOLUTION AMENDÉE - RECOMMANDATION AU
CONSEIL - APPROBATION - PLAN DE LOCALISATION -
LIMITES DE VITESSE - CHEMINS PUBLICS**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230428-1354, le comité exécutif recommandait au conseil d'approuver le plan de localisation 23-LO-069 préparé par le Service de l'ingénierie concernant la modification des limites de vitesse des chemins publics sous la responsabilité de la Ville de Laval;

ATTENDU QUE la pièce jointe au SD-2023-2014 intitulé «23-LO069» contient une nouvelle mise à jour de la carte des limites de vitesse pour le Règlement numéro L-13019 puisqu'il a été constaté que des modifications devaient y être apportées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de remplacer la pièce jointe au SD-2023-2014 par la pièce jointe au sommaire décisionnel SD-2023-2662.

(SD-2023-2662)

CE-20230531-1785

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATION ET
RÉDUCTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISA-
TIONS - 2023-2024-2025**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet «50-00055 Stationnement dynamique» de 1 000 000 \$ en 2023 à 14 300 000 \$;

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour ledit projet de 2 000 000 \$ en 2024 à 33 100 000 \$;

d'approuver une réduction du programme triennal d'immobilisations pour ledit projet de 3 500 000 \$ en 2025 à 0 \$;

d'approuver une réduction du programme triennal d'immobilisations pour ledit projet de 2 500 000 \$ en date ultérieure à 0 \$.

(SD-2023-2522)



CE-20230531-1786

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL ET PROCÈS-VERBAUX -
COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT - ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport annuel ainsi que des procès-verbaux du Comité consultatif en environnement pour l'année 2022.

(SD-2023-1787)

CE-20230531-1787

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - RECYC-
QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer une demande d'aide financière au montant de 150 000 \$ auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois pour l'acquisition d'équipements (compacteurs) pour l'Écocentre et l'Aire de réception des matériaux secs de Laval;

d'autoriser le directeur adjoint ou le chef de division gestion des matières résiduelles, du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville ladite demande.

(SD-2023-2570)

Les discussions sur le point 60.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20230531-1788

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE DE
BÉNÉVOLAT ET MOISSON LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de bénévolat et Moisson Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 40 000 \$ pour la réalisation du projet «Cartes de proximité fermières et solidaires»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1750846)
(SD-2023-2449)

CE-20230531-1789

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc., dans le cadre du contrat OS-SP-29726 pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux et leur mise en oeuvre pour les travaux de construction du Centre de services de proximité de l'est (CSPE), au montant de 25 854 \$, taxes nettes incluses;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29726, lot 2.

(CT:1747377)
(SD-2023-2002)

CE-20230531-1790

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 25 854 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc., dans le cadre du contrat OS-SP-29726, lot 2, pour des services professionnels de firme de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux et leur mise en oeuvre pour les travaux de construction du Centre de services de proximité de l'est (CSPE), et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1747377)
(SD-2023-2002)

CE-20230531-1791

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
29726



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-29726 concernant les services professionnels de laboratoire pour la réalisation de contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre pour les travaux de construction du poste de gendarmerie de l'Ouest, des honoraires supplémentaires à SNC-Lavalin GEM Québec inc., au montant de 161 713,87 \$.

(CT:1747385)
(SD-2023-2004)

À 9 h 22, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière